



Associations et porteurs de projets, l'ACEGAA vous aide et vous accompagne à travers **3 services**

► [comprendre] ◀

Deux réunions d'information mensuelles sur Nîmes :

❶ « **Créer une association pour créer son emploi ?** »

Dans quel cadre juridique, fiscal et organisationnel peut-on créer son propre emploi au sein d'une association.

Tous les deuxièmes mardis après-midi du mois

❷ « **Créer et gérer son association** »

Tout ce qu'il faut savoir sur le statut associatif en terme d'obligations et de responsabilités.

Tous les derniers mardis après-midi du mois

Inscription et participation gratuites

► [apprendre à faire] ◀

Des entretiens individualisés, gratuits et à votre rythme, sur Alès ou Nîmes, qui vous apportent un appui méthodologique et technique suivant votre besoin et dans la mise en œuvre de votre projet.

► [faire faire] ◀

Nous nous chargeons de **la gestion salariale de votre association** :

- Réalisation des bulletins de paie
- Etablissement des bordereaux de cotisations trimestrielles et annuelles de déclarations sociales et fiscales
- Et télédéclaration

Frais de mise en place : 50 € pour un salarié et 10 € par salarié supplémentaire

*Participation demandée pour un bulletin pour un salarié par mois : 8 €**

(Exemple pour une association de deux salariés : 50 € + 10 € pour l'inscription
8 € x 2 par mois pour les bulletins)

** Tarif révisable annuellement*

A.C.E.G.A.A.

un Point d'Appui local aux associations

Maison des Initiatives - 285 rue Gilles de Roberval
parc Kennedy - bât C - 30 900 Nîmes

☎ : 04.66.68.20.27 - mél : acegaa@free.fr